



JEUNES TALENTS

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1er Juillet 1901

6, rue Victor Dejeante
75020 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale dans le cadre des dispositions de l'article L 820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Jeunes Talents relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

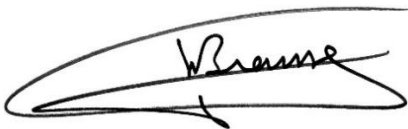
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 22 mai 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Brousse', enclosed within a large, loopy oval stroke.

Stéphane BROUSSE

Pour COFIF AUDIT

Commissaire aux Comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Association Jeunes Talents

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	6 600	6 067	533	0,33	733	0,47
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	173 942	151 988	21 954	13,44	28 558	18,14
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 569		5 569	3,41	5 436	3,45
TOTAL (I)	186 111	158 055	28 056	17,18	34 727	22,06
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	18 159		18 159	11,12	3 819	2,43
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	533		533	0,33	100	0,06
. Organismes sociaux	3 119		3 119	1,91	3 119	1,98
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 394		5 394	3,30	3 858	2,45
. Autres	83 402		83 402	51,06	84 288	53,54
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	21 000		21 000	12,86	23 184	14,73
Charges constatées d'avance	3 676		3 676	2,25	4 334	2,75
TOTAL (II)	135 283		135 283	82,82	122 702	77,94
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	321 394	158 055	163 339	100,00	157 429	100,00

Association Jeunes Talents

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Reserves				
Report à nouveau	13 922	8,52	15 997	10,16
Résultat de l'exercice	-2 977	-1,81	-2 075	-1,31
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	65 575	40,15	70 575	44,83
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	76 521	46,85	84 497	53,67
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			10 000	6,35
TOTAL (II)			10 000	6,35
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	24 046	14,72	15 708	9,98
Autres	34 023	20,83	29 724	18,88
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	28 750	17,60	17 500	11,12
TOTAL(IV)	86 819	53,15	62 932	39,97
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	163 339	100,00	157 429	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Association Jeunes Talents

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	197		197	0,20	137	0,15	60	43,80
Production vendue de biens	90 908		90 908	90,95	90 977	100,24	-69	-0,07
Prestations de services	8 848		8 848	8,85	-359	-0,39	9 207	N/S
Montants nets produits d'expl.	99 954		99 954	100,00	90 756	100,00	9 198	10,13
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			85 420	85,46	121 285	133,64	-35 865	-29,56
Cotisations			25 888	25,90	28 500	31,40	-2 612	-9,15
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			249 504	249,62	211 636	233,19	37 868	17,89
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges					10 553	11,63	-10 553	-100,00
Sous-total des autres produits d'exploitation			360 812	360,98	371 974	409,86	-11 162	-2,99
Total des produits d'exploitation (I)			460 766	460,98	462 729	509,86	-1 963	-0,41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			565	0,57	284	0,31	281	98,94
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			565	0,57	284	0,31	281	98,94
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			173	0,17	5 712	6,29	-5 539	-96,96
Sur opérations en capital					5 000	5,51	-5 000	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 000	10,00			10 000	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			10 173	10,18	10 712	11,80	-539	-5,02
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			471 503	471,72	473 725	521,98	-2 222	-0,46
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-2 977	-2,97	-2 075	-2,28	-902	-43,46
TOTAL GENERAL			474 480	474,70	475 800	524,26	-1 320	-0,27
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises			600	0,60			600	N/S
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements					1 000	1,10	-1 000	-100,00
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			22 431	22,44	13 292	14,65	9 139	68,76
Services extérieurs			43 686	43,71	51 746	57,02	-8 060	-15,57
Autres services extérieurs			57 374	57,40	45 280	49,89	12 094	26,71
Impôts, taxes et versements assimilés			5 020	5,02	2 418	2,66	2 602	107,61
Salaires et traitements			236 075	236,18	247 221	272,40	-11 146	-4,50
Charges sociales			81 008	81,05	81 029	89,28	-21	-0,02
Autres charges de personnel			280	0,28			280	N/S
Subventions accordées par l'association								

Association Jeunes Talents

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 805	9 809	-3 004	-30,61
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	1 805	1 396	409	29,30
Total des charges d'exploitation (I)	455 084	453 192	1 892	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	19 396	12 607	6 789	53,85
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		10 000	-10 000	-100,00
Total des charges exceptionnelles (IV)	19 396	22 607	-3 211	-14,19
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	474 480	475 800	-1 320	-0,27
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	474 480	475 800	-1 320	-0,27
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat	36 304	22 511		
Prestations en nature	279 725	148 184		
Dons en nature				
TOTAL	316 029	170 695		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	230 000	130 000		
Prestations	49 725	18 184		
Personnel bénévole	36 304	22 511		
TOTAL	316 029	170 695		

Annexes

Association Jeunes Talents**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 163 339,11 E.

Le résultat net comptable est une perte de 2 976,68 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation (reprise sur subventions d'exploitation, etc..) et des charges d'exploitation (indemnités salariales, etc..).

Association Jeunes Talents

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 186 111 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 600			6 600
Immobilisations corporelles	173 942			173 942
Immobilisations financières	5 436	133		5 569
TOTAL	185 977	133		186 111

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 158 055 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 867	200		6 067
Immobilisations corporelles	145 384	6 605		151 988
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	151 250	6 805		158 055

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site web	6 000	6 067	-67	3 ans
Logiciels	600	6 067	-5 467	3 ans
Ordi 28/02/2015	4 987	5 383	-396	2 ans
Immo informatique 2016	3 982	3 982	0	3 ans
Photocopieur 23012019	4 466	4 466	0	2 ans
Immo. info. mini pc 06/08/23	417	333	84	3 ans
Piano yamaha	12 425	12 425	0	10 ans
Clavecin ducornet	22 135	22 135	0	10 ans
Piano blüthner	9 900	9 900	0	10 ans
Piano yamaha c7 01/07/08	20 930	20 930	0	10 ans
Steinway d 87264	30 043	33 606	-3 563	10 ans
Piano à queue	55 469	38 828	16 641	10 ans
Lenovo thinkcentre m720	688	5 383	-4 695	10 ans
Harpe	8 500	33 606	-25 106	10 ans
TOTAL	180 542	203 111	-22 569	

Association Jeunes Talents

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 119 852 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 569		5 569
Actif circulant & charges d'avance	114 283	114 283	
TOTAL	119 852	114 283	5 569

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 97 986 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	11 465
Autres créances	86 521
Disponibilités	
TOTAL	97 986

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 676 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Association Jeunes Talents

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	10 000				
TOTAL	10 000				

4.2 - Etat des dettes = 86 819 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	24 046	24 046		
Dettes fiscales & sociales	30 228	30 228		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 795	3 795		
Produits constatés d'avance	28 750	28 750		
TOTAL	86 819	86 819		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 28 077 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 729
Dettes fiscales & sociales	18 348
Autres dettes	
TOTAL	28 077

4.4 - Produits constatés d'avance = 28 750 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Association Jeunes Talents**ANNEXE**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 99 954 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	197	0,20 %
Ventes de produits finis	90 908	90,95 %
Prestations de services	8 848	8,85 %
TOTAL	99 954	100,00 %

Association Jeunes Talents

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 97 986 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	11 465
Facture a etablr(418100)	11 465
Autres créances :	86 521
Rr et avoir non parvenues(409800)	176
Autres charges à recevoir(438700)	3 119
Produit a recevoir(468700)	83 226
TOTAL	97 986

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 676 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	3 676
TOTAL	3 676

8.3 - Charges à payer = 28 077 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	9 729
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	9 729
Dettes fiscales et sociales :	18 348
Provision congés payés(428200)	11 576
Charges provision conge paye(438200)	4 550
Autres charges à payer(438600)	1 316
Mutuelle sante mgd(438605)	905
TOTAL	28 077

8.4 - Produits constatés d'avance = 28 750 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produit constatee avance(487000)	28 750
TOTAL	28 750